

Depuis le 1er juin, la commune s'est enrichie d'un site internet www.chanteuges.fr

Avec l'évolution de nos modes de vie, on constate que nous sommes de plus en plus connectés sur nos PC, tablettes et surtout mobiles, le site communal a alors un rôle prépondérant à jouer. L'accès à l'information est aujourd'hui facilité et accéléré grâce à internet et aux réseaux sociaux (nous avons déjà notre page Facebook : @Village de Chanteuges). Tout va très vite, notre village est dynamique et veut voir plus loin que le bout de son clocher !

Notre site internet va permettre de valoriser la commune et nous savons tous (ou peut-être pas !) qu'elle regorge d'atouts incontestables ou même de petites curiosités bien spécifiques à Chanteuges.

Les Chanteugeoises et Chanteugeois, nos artisans, nos commerçants, nos associations ont besoin d'être connectés entre eux et avec leurs partenaires mais aussi tournés vers l'extérieur à l'échelle de la communauté, du national mais aussi de l'étranger.

Nous avons fait en sorte que la navigation soit la plus fluide possible et intuitive, également adaptable au format smartphone et tablette.

Un site permet également de valoriser les actions de la commune et des différentes associations qui l'animent, nous avons donc pour objectif d'offrir à travers le site à tous les habitants, saisonniers, vacanciers, touristes et voisins : un service de qualité et plus de proximité. Nous avons conçu le site communal de manière à ce qu'il remplisse plusieurs rôles :

- qu'il soit vecteur d'informations en tout genre, sur la commune (plus besoin d'attendre le bulletin Chanteuges info, vous aurez l'information en direct);
- qu'il soit en quelque sorte une plate-forme de services « en ligne », plusieurs demandes pourront être faites par mail en direct avec notre secrétariat de mairie, notamment pour les démarches administratives, les possibles locations de salle des fêtes, etc ;
- qu'il soit aussi un moyen de dialogue et de communication entre la population et vos élus plus facile et plus rapide, pour cela nous avons inclus une boîte à idées, alors n'hésitez pas à l'utiliser !

« Cultivons notre histoire »

Nous avons choisi de vous conter l'histoire de Chanteuges pour rafraîchir les mémoires ou la faire découvrir aux plus jeunes, petite cerise sur le gâteau vous trouverez régulièrement dans la rubrique mémoire de Chanteuges de vieilles photos ! Alors cherchez si vous vous reconnaissez ou si vous connaissez quelqu'un ! (Nous remercions vivement M. Jean François Comte pour son travail d'archivage).

« Le bac banc »

Mis en place il y a quelques années, le bac banc (comme l'appelle Henriette), en bordure de la Desges était devenu incontrôlable. Celui-ci déjà très haut ne supportait plus esthétiquement la présence de plantes relativement élevées.

En effet les vivaces colorées judicieusement associées par couleur et par taille (les petits devant, les grands derrière comme pour la photo) ont petit à petit disparu au détriment des « spirées » très drageonnantes qui ont colonisé tout l'espace, aidées par quelques « adventices » comme le chiendent et quelques rongeurs colocalitaires. Ce printemps, nous avons donc décidé de reprendre



Chanteuges à l'heure du Clic ! Chanteuges a son site !

« Créons notre avenir »

Le site a une identité visuelle claire et personnalisée, des rubriques ordonnées et une logique simplifiée. Plusieurs menus sont proposés tels Chanteuges, la mairie, vie pratique, vie culturelle, associative et tourisme, sans oublier l'actualité du moment, l'agenda des animations de la commune et un lien avec le journal « la Montagne » pour découvrir tous les articles émanant de notre commune.

Chaque rubrique possède des sous-menus pour rentrer plus en détail dans ce que recherche l'internaute. On pourra ainsi trouver la liste des associations avec les coordonnées de chacune d'elle, comme celles des artisans commerçants de notre village, mieux faire connaissance avec l'équipe municipale, le personnel et leurs attributions, consulter les derniers comptes-rendus de conseils municipaux et retrouver un certain nombre de numéros utiles et liens de nos sites amis comme la Communauté de Communes des Rives du Haut Allier, le syndicat des eaux ou le conservatoire du saumon sauvage.

Nous avons fait en sorte que la navigation soit la plus fluide possible et intuitive, également adaptable au format smartphone et tablette.

Nous espérons donc que vous aurez toutes et tous, la curiosité d'aller en quelques clics découvrir notre nouveau site www.chanteuges.fr ■

les choses en main avec l'aide des employés municipaux. Après un arrachage systématique et manuel des plants (conservés et non jetés), un décapage de la terre de surface, suivi d'un apport d'humus et un malaxage profond au tractopelle, nous avons replanté sur bêche un nouveau massif de plantes aromatiques et enfin, un paillis d'écorce est venu compléter le dispositif.

Ayant obtenu l'an dernier le prix tant convoité de la diversité végétale, nous avons également semé à l'entrée nord de Chanteuges (à proximité du pré de Lili) une plate-bande fleurie à base d'un mélange favorable aux abeilles et autres butineurs ; mélange auquel nous avons rajouté quelques graines locales notamment des coquelicots en référence à l'association du même nom contre l'usage des pesticides. ■



Notre site internet va permettre de valoriser la commune et nous savons tous qu'elle regorge d'atouts incontestables.

Nous invitons les artisans, commerçants, professionnels, propriétaires d'hébergements, ou autres associations que nous aurions pu oublier à contacter la mairie pour apparaître sur le site et nous rectifierons rapidement. Bonne Navigation !



Pour mieux respirer / NE BRÛLEZ PAS vos déchets verts / Arrêtez de vous enflammer !

LA PRATIQUE DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Qui pratique le brûlage à l'air libre ? On recense trois grandes catégories de brûleurs de déchets verts : les particuliers, les professionnels, les agriculteurs. En Auvergne-Rhône-Alpes, cette pratique est encore trop souvent observée alors que d'autres solutions que le brûlage sont possibles.

Les déchets concernés

Les déchets verts sont des déchets issus de végétaux, quels qu'ils soient. Il s'agit de déchets issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires.

Les déchets biodégradables de jardins et de parcs

relèvent de la catégorie des déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés. En particulier, les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation. Elles ne doivent pas les brûler. Les résidus d'activités d'élagage des haies, arbres fruitiers et autre végétaux dans une exploitation agricole ne sont pas assimilés à des déchets ménagers. Le brûlage de résidus agricoles n'est donc pas strictement interdit, mais soumis à des règles strictes.

Une pratique polluante qui engendre des risques sanitaires et financiers.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air.



Inciter à la valorisation des déchets verts

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Cette technique consiste à recouvrir les plantations et le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évite le développement des mauvaises herbes, crée une rétention d'humidité et fertilise le sol. Un broyage préalable est nécessaire pour les végétaux de plus gros diamètre.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Les déchets organiques tels que déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires peuvent être compostés et fournir un engrais de bonne qualité. Le SICTOM propose des aides à l'achat d'un composteur.

L'APPORT VOLONTAIRE EN DÉCHETTERIE

En déchetterie, les déchets verts seront valorisés :
• la valorisation organique : les déchets verts collectés sont généralement transférés sur des plates-formes de compostage pour valorisation organique.
• la valorisation énergétique : la méthanisation des déchets verts est une solution rentable pour des volumes importants. Elle fournit du biogaz permettant la production de chaleur et/ou d'électricité. Il est également possible d'utiliser les déchets verts comme combustible.
Vous pouvez amener vos déchets verts de pelouse chez François ROUX à Fromenty et vos gros déchets verts chez RBM sur la commune de Mazeyrat-d'Allier. ■

Collecte de déchets recyclables

Résultats sur notre commune

- 100,591 tonnes d'ordures ménagères collectées par an.
- 27,768 t. d'emballages ménagers recyclables collectées par an dont 24,616 tonnes recyclées
- 12,050 tonnes de verre collectées par an soit 25 867 nouvelles bouteilles de 75 cl recyclées
- 17,31 % de foyers équipés en composteurs soit 6,209 tonnes de déchets évitées
- 27,768 t. d'emballages et journaux magazines collectées/an qui ont permis la fabrication de nouveaux produits :
 - 78 885 boîtes à chaussures
 - 6 559 ours en peluche
 - 498 arrosoirs
 - 10 lave vaisselle
 - 4 cadres à vélo

Consultation citoyenne sur l'extinction de l'éclairage public

La loi du 13 août 2004 autorise les collectivités locales à consulter pour avis leurs électeurs.

Vous votez à Chanteuges, venez donner votre avis.

La consultation se fera après avis du préfet.

Le 8 septembre de 8 h à 17 h

L'extinction de l'éclairage public de façon intermittente permet de réaliser des économies budgétaires estimées à 20 % sur un budget de 8000 €.

Cela permet de limiter la consommation d'énergie et ainsi préserver les ressources naturelles et diminuer la dépendance aux sources d'énergie importées. Un potentiel de 50 % d'économies d'énergie est possible en modernisant les installations et en paramétrant une extinction nocturne

Cela contribue à protéger la biodiversité, un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore.

L'alternance jour nuit est essentielle et cela

garantit une meilleure qualité de nuit et protège la santé humaine.

Enfin cela préserve un ciel étoilé plus longtemps.

L'extinction de l'éclairage public se ferait de minuit à 5 heures du matin de façon totale dans tous les villages, ainsi que pour les lampes isolées de la commune.

Nous nous engageons à tenir compte du résultat de cette consultation, si vous êtes plus de 40 % des électrices et électeurs à vous être prononcés, sinon c'est le conseil municipal qui délibèrera sur cette question.

Nous organiserons une réunion publique le vendredi 30 août, afin de répondre à toutes vos préoccupations pour que vous puissiez vous prononcer en toute connaissance de cause.

Les habitants de Chanteuges qui ne sont pas inscrits sur la liste électorale peuvent le faire avant le 31 juillet. ■



Aménagement de l'accès au parking du roc

A l'heure actuelle, en règle générale, l'offre de stationnement est suffisante en nombre d'emplacements sur le site de l'abbaye. Cependant la situation devient difficile lors de certaines occasions et peut devenir anarchique si elle n'est pas organisée. Le roc étant un stationnement naturel, tout a été fait pour inciter à l'utiliser dans de bonnes conditions de sécurité. De ce fait une

partie goudronnée a été effectuée pour en faciliter l'accès, celui-ci doit se faire comme dans un carrefour giratoire : par derrière la croix, le stationnement s'effectuant en épi dans la continuité. En espérant que ces conseils puissent être utiles, pensez à ceux qui arrivent après vous sur le site afin que le stationnement en toute sécurité ne soit pas une galère pour eux. ■

Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle !

Trier est une pratique entrée dans les mœurs depuis quelques années. Ces gestes éco-citoyens sont applicables à notre réseau d'assainissement. Nos évacuations ne sont pas des tout-à-l'égout.

Certains usagers ont gardé la mauvaise habitude de tout jeter dans leurs canalisations au risque d'endommager leur propre installation mais aussi le système d'assainissement communal.

En cas de rejets non conformes avérés les frais occasionnés par ces rejets seront à la charge de l'utilisateur. Dans tous les cas soit pour un assainissement individuel ou collectif, proscrire les déchets solides comme les lingettes (même dites biodégradables), les produits toxiques et les graisses.

Les circuits d'élimination sont les suivants :

- les ordures ménagères (couches, lingettes, produits hygiéniques, préservatifs) dans les containers des ordures ménagères ;
- les déchets spéciaux (huiles de friture et autres solvants) triés en déchetterie ;
- les médicaments doivent être rapportés en pharmacie. ■





Promenons-nous dans...

Afin de compléter le circuit « découverte de Chanteuges » la municipalité a décidé de réhabiliter le sentier sous le Roc.

Celui-ci débute à l'angle de la calade des Orgues et longe la barre rocheuse pour desservir d'anciennes terrasses cultivées en vigne. Il débouche par une faille sur le roc. Longtemps laissé à l'abandon, il servait de liaison avec le bas du bourg. Ce sentier avait été envahi par une végétation dense, et jusqu'à ce jour personne ne l'avait dégagé.

Le travail de nettoyage a été confié aux Ateliers de la Bruyère, chantier de réinsertion. Toute l'équipe a mis à jour sa « trace » originelle. Bien que très peu fréquenté par les randonneurs et autres promeneurs, connu seulement par les gens du coin, il apparaît sur les cartes actuelles.

Ce sentier nous fait découvrir les anciennes terrasses ici construites avec des orgues basaltiques issues du volcanisme. Afin de casser la pente, d'empêcher le ruissellement de l'eau et de retenir une terre précieuse pour la culture, ces terrasses font partie d'un patrimoine légué par des hommes courageux ou obligés de l'être. ■

Les travaux à la Mairie

Nous vous avons présenté les projets de restauration de l'accueil mairie et de l'installation des archives dans l'ancienne salle de la poste ainsi que le bureau du maire. Ces travaux ont commencé en avril pour se terminer fin juin.

Cette transformation nous a créé quelques désagréments pour vous accueillir pendant cette période, mais vous pourrez apprécier dorénavant l'espace confortable qui vous est dédié lors de vos démarches auprès du secrétariat.

Les entreprises Valentin, Choppy, Payat, Lafont ont respecté le cahier des charges, ont accepté de réaliser les quelques modifications qui s'imposaient au fil de l'avancement des travaux et la livraison du chantier peut se faire aux dates convenues. ■



ADRESSAGE

Voilà notre adressage communal avec numérotation mis en place, certaines modifications ont dû être apportées et d'autres le seront à la fin de l'été quand toutes les résidences secondaires auront reçu leurs numéros.

Nous avons commandé les plaques de rue manquantes, (dérobées ou omises) et quelques numéros qui avaient été oubliés. Si vous n'avez pas encore installé vos plaquettes et que vous ayez besoin des services des employés communaux, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Si vous êtes résidents occasionnels, nous vous demandons de venir à la mairie retirer l'enveloppe qui contient votre dossier de nouvelle adresse. ■



Portrait d'un Chanteugeois

En ce dimanche matin de mai, il fait froid, il a même neigé, mais à en croire notre interlocuteur « on n'est pas mal loti ici, les voitures qui descendent de Saugues en ont bien 10 cm sur le toit ». La personne qui nous reçoit c'est Jean Coudert, ou pour tout le monde au village, Nanou. Il est un puits de connaissances et d'anecdotes de notre village, sur les histoires de familles, d'héritage, sur les propriétaires ou exploitants des terrains, les noms usités des parcelles de la commune... On pourrait l'écouter raconter pendant des heures.

Il narre quand gamin, il allait à la communale de Chanteuges, là-haut sur le Roc, on y montait par la calade. « De ce temps y avait pas une seule maison fermée, il y avait les maisons Pic, le café de la Berthe, le Père Leyreloup, la poste à la maison Vermeersh, le cordonnier Dursapt, chez Monnier, la maison Page, le pépé Milou qui était cantonnier, les Jobert à la Grande Maison, c'était vivant tout le temps. De nos jours, il en reste que 3 ou 4 qui n'ont pas les volets clos. »

« L'école c'était pour passer le temps, pour moi c'était une corvée, j'étais toujours à regarder les collines à droite ou à gauche. J'étais bien mieux occupé à aider les parents au travail de la ferme, il y avait toujours quelque chose à faire : soigner les vaches, tourner du foin, les moissons, le labour... Ensuite après un court passage à Langeac, j'ai fait une paire d'hivers à l'école agricole de Bonnefont. Puis je suis revenu au village pour travailler à la ferme familiale. On avait 5 vaches mais ça suffisait. Puis une par une je suis monté jusqu'à 19 vaches. J'ai jamais pu me payer la vingtième concède-t-il avec un trait d'humour. A 55 ans, j'ai eu droit à la pré-retraite. J'ai juste gardé 2 vaches, mais j'avais droit qu'à une, alors la première était à moi et la seconde était à René Bonhomme, je la lui avais vendue et elle restait chez moi. »

« A 60 ans, à la retraite, j'ai fait partir les vaches. Quand la dernière est partie, j'ai demandé au marchand de



vaches de me trouver un âne, au début il a cru que je blaguais, il m'a pas cru, puis finalement il m'a trouvé une ânesse de 2 ans. Lili est arrivée auprès de moi, c'était un rêve de gosse que je réalisais. En l'amenant le marchand m'a dit que j'en prenais pour 30 ans alors je lui ai répondu que 60 et 30 ça ferait 90 et qu'en 2029 le compte serait bon pour tous les deux : 30 ans pour elle et 90 ans pour moi... »

« À la retraite je me suis mis à travailler le bois, je me suis équipé de quelques machines et je fabrique des bricoles : porte de garage, escalier, huche à pain, niche de chien... Ça m'a toujours plu le bois, mais à l'époque le Père était dur, il fallait pas en parler, une machine à enlever des doigts qu'il disait. Mais en ce moment, j'en fais pas beaucoup, maintenant je crains le froid, je suis bien à côté du fourneau. Je vais faire 80 ans au mois d'octobre, mais je me fais encore à manger, je fais mon bois pour me chauffer, un peu de jardin, je m'occupe de mon âne. Je vis pas trop mal ! »

Après un petit tour au pré de Lili pour une petite photo avec son « Papa », nous laissons notre ami à ses pré-occupations dominicales, dans l'immédiat ce sera la préparation du repas de midi avec une caille rôtie... ■

Info

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) va faire cette année les contrôles des installations concernées sur notre commune.

Les animations à venir

Festival de guitare : 16 au 19 juillet 2019

Repas du comité des fêtes le 18 août 2019 ! (attention date changée)

Cinéma en plein air : lundi 5 août 2019.



ÉTAT CIVIL 2018/2019

Naissances
Emma BLANC
Séréna GROSPAUD
Milo PRUNET
Naomi KABORE
Jade RAMENATTE
Owen DELAVIER

Mariages

Gérard AUDIGIER et Marianne KIEFFER

Axel GROSPAUD et Marine DESMÉE

Vincent ASTRUC et Estelle MÉALLIER

Emmanuel SALGUES et Stéphanie GUILLAUME

Décès

René CHANY
Francine GATTI
Joëlle MERLE
Pierre GIBERT
Augusta CHARREYRE
Arlette DUMAS
Gabriel PICHOT

Ours

ont participé à ce numéro :

Textes

Colette BERAUD, Alain CHAZAL, Jean-Marc GOGUELY, Franck NOËL-BARON, Sandrine ROUX, Julien VIZADE, Annie PAGE

Photos

Alain CHAZAL, Julien VIZADE, Annie PAGE

Conception graphique

Véronique Béné / vivadesign.fr

Impression :

Imprimerie Phil'Print

BIBLIOTHÈQUE

Si vous aimez lire, romans, bandes dessinées, « polar », livres enfants de 0 à 10 ans et plus, sont à votre disposition à la mairie pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

Le passage du bibliobus est ouvert aux personnes qui désirent venir choisir un livre particulier, ou

elles peuvent le signaler au secrétariat pour le réserver. S'ils sont disponibles, ils seront amenés le jour du passage du bibliobus.

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, Colette BERAUD est à votre disposition, contactez-la au 04 71 74 00 29 ■

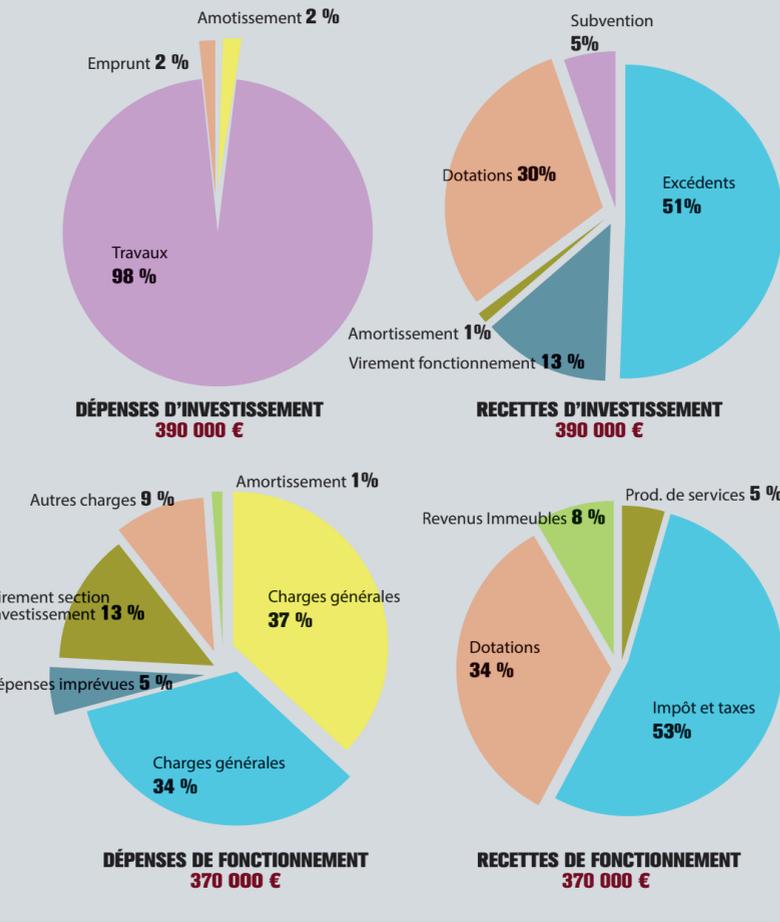
Budget 2019

Les principaux travaux concernés :
- l'aménagement de la mairie et des salles associatives ;
- des travaux d'électrification des remparts et de la Côte de Martirol ;
- l'acquisition de différents matériels pour le fonctionnement de la commune (tonne à eau et groupe électrogène) ainsi que de l'électro-ménager (lave vaisselle professionnel) pour la salle des fêtes ;

- bien sûr différents goudrons seront réalisés sur les voiries qui le nécessitent.

Le budget assainissement est équilibré à hauteur de 481 812 euros.

Le gros investissement est la nouvelle station d'épuration du bourg ainsi qu'une reprise partielle des réseaux passant sous la Desges. ■



Chanteuges a son site page 2

Déchets verts page 4



Budget communal page 5



Chanteuges-Info

Bulletin communal d'information

été 2019 / N°15



LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DU BOURG

Edito

S'adapter à l'ère du numérique...

Nous sommes tous plus ou moins concernés par l'évolution des nouvelles technologies. Le numérique est partout ! Certains déplorent cette dépendance, alors que d'autres ne vivent que pour ça. Nous nous devons de suivre ce rythme tout en répondant aux attentes de chacun. C'est dans cette perspective que nous avons créé le site internet de la commune, dans le but d'apporter davantage de fonctions aux « surfers » tous les jours plus nombreux. Un site design, clair, simple, ludique et pratique. L'avenir du numérique est à notre porte envahissant et addictif mais aussi prometteur et révolutionnaire. Ce constat ne doit pourtant pas nous aveugler car même minoritaires, certains, notamment les seniors, restent attachés au concret, aux supports palpables et aux échanges réels. Nous pensons à eux avec l'édition de ce bulletin par exemple.

Pour la 3e année consécutive, un fascicule listant les fêtes et les manifestations se déroulant sur la commune, vous a été distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres. Nous possédons une commune dynamique, attractive avec une vie locale riche et dense. C'est pourquoi cette panoplie d'outils de communication est essentielle pour toutes celles et ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la vie chanteugeoise. N'hésitez pas à participer à tous ces bons moments conviviaux.

Dans une collectivité, chaque année, le premier trimestre est en partie consacré à l'élaboration des budgets. J'ai le plaisir de vous présenter le budget municipal de l'année 2019, conçu avec une

maîtrise des charges de fonctionnement afin de dégager une capacité d'autofinancement. Pour la 18e année consécutive, nous n'augmentons pas les taux d'imposition, malgré l'impact de la baisse des dotations. Dans l'équilibre du budget principal 2019, nous avons décidé une baisse des taux sur le foncier bâti, qui allègera vos contributions. Les choix politiques et une gestion rigoureuse des élus ainsi que l'implication des agents, nous permet d'offrir des services de qualité et d'entreprendre de nouveaux projets pour adapter la commune à vos attentes pour les années à venir. Sur la plupart de nos projets, nous sollicitons les soutiens financiers de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental. Nous travaillons ensemble au bon développement de notre village. Notre volonté d'accompagner votre bien-être demeure forte. Plusieurs projets structurants sont en cours, dont vous pourrez prendre connaissance tout au long de l'année.

Comme je vous l'ai annoncé lors des vœux de début d'année, le conseil municipal souhaite recueillir votre avis sur l'extinction de l'éclairage public de la commune. Vous qui votez à Chanteuges, venez donner votre avis. La consultation se fera le dimanche 8 septembre.

Notre commune se doit de répondre à vos attentes. Nous sommes impliqués dans cette tâche avec les adjoints et le conseil municipal. Je vous souhaite santé, sérénité et épanouissement au fil de cet été, et de belles vacances à celles et ceux qui auront la chance de s'évader.

Les travaux de la construction de la nouvelle station d'épuration du bourg, chemin de Larma, sont achevés.

La clôture est posée et les canalisations sont terminées.

Courant juin l'automatisation du système a été effectuée, l'épuration des rejets est mise en service et les roseaux plantés. Après percolation, l'eau épurée est rejetée en sortie du deuxième bassin. Les bassins reçoivent l'eau usée en alternance. Les roseaux très petits, vont rapidement pousser et se disséminer sur l'ensemble des deux filtres. Le système racinaire des roseaux évite le colmatage des filtres et permet à ceux-ci de jouer pleinement leur rôle d'épuration. L'actuelle station d'épuration a été démolie, et est remplacée simplement par le système de dégrillage et de relevage, la parcelle est conservée en espaces verts.

Aujourd'hui, le cahier des charges a été respecté malgré le retard pris dès le début pour l'obtention du foncier nécessaire à l'implantation de la station. La construction de cette station s'est donc faite dans un esprit de développement maîtrisé, et durable. Ce projet constitue l'investissement le plus important de ces dernières années sur la commune. ■